

16.03.2023 – Arcinfo

Faut-il brosser les dents des enfants après le repas de midi ? A Val-de-Ruz, ce n'est plus obligatoire



Le brossage de dents dans les structures d'accueil pour enfants n'est pas simple à superviser. Photo : Keystone

Au parascolaire de la commune de Val-de-Ruz, le brossage de dents n'est plus un passage obligé après le repas de midi. Le représentant des dentistes de la région désapprouve. A Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, il n'est pas question de relâcher l'effort.

En matière d'hygiène bucco-dentaire, les enfants neuchâtelois ne sont pas tous logés à la même enseigne dans les structures d'accueil. Il faut parfois concilier prévention et contraintes pratiques.

« Ce n'est pas par commodité que certaines directions ont renoncé au brossage collectif systématique des dents après le repas de midi. » La conseillère d'État Crystel Graf a fait cette mise au point le 22 février devant le Grand Conseil, en réponse à la députée libérale-radical Sarah Curty.

Il était question du nouveau régime en vigueur dans les structures parascolaires publiques de Val-de-Ruz. Pour les élèves qui les fréquentent, la brosse à dents est désormais facultative après le repas de midi.

Nouvelles recommandations

Le changement est venu du village de Fontaines. « Nous avons voulu mettre en pratique ce qui est enseigné aux éducatrices et éducateurs, à savoir que deux brossages de dents quotidiens suffisent », explique la directrice de l'accueil parascolaire.

Avec ses collègues responsables d'autres parascolaires communaux, elles ont monté l'an dernier un dossier en s'appuyant sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

Du stress en plus

Les réalités du terrain ont aussi convaincu l'autorité communale et le service cantonal consulté. « Dans notre structure, nous avons 47 élèves à midi. Avec un adulte pour encadrer 18 enfants, nous n'arrivons pas à gérer un brossage de qualité. »

« Les enfants sortent de table vers 13h20 et doivent reprendre les cours à 13h30, parfois en devant se déplacer. Nous préférons ne pas les stresser davantage. » Par ailleurs, « il semble que l'on puisse faire plus de mal que de bien à l'émail dentaire en brossant les dents trop vite après un repas ».

« Nous avons expliqué la situation aux parents. En précisant que nous ne surveillerons plus ce moment. Mais s'ils souhaitent que leurs enfants se lavent les dents, il n'y a aucun problème. C'est à eux de se responsabiliser. ».

« Mauvais signal »

« Si la décision en question est prise, c'est un très mauvais signal », estime Pawel Pazera, président de la section neuchâteloise de la Société suisse des médecins-dentistes. « Le brossage de dents après le repas de midi devrait

être maintenu. Il en va de la prévention, surtout pour les populations qui n'ont pas les meilleures habitudes en matière d'hygiène bucco-dentaire. »

Pawel Pazera redoute que certains des enfants concernés ne se lavent les dents qu'une fois par jour, voire plus du tout. « Je ne suis pas convaincu que l'on déjeune et que l'on se brosse les dents le matin dans toutes les familles. »

Faut-il éviter un brossage juste après avoir ingéré des aliments ? « Dans le meilleur des mondes, pour que le pH se stabilise en bouche, il faudrait attendre 30 minutes ou se rincer la bouche à l'eau au préalable. Cependant, un apport de fluor est essentiel et d'une plus-value énorme. »

« Incontournable »

L'option prise à Val-de-Ruz n'est pas partagée par les plus grandes villes du canton. « Dans les structures communales du pré et du parascolaire, il y a un brossage des dents une fois par jour, après le repas de midi », précise Charlotte Nilsson, cheffe du Service de la famille à Neuchâtel. « Nous nous étions posé la question en 2020, en plein Covid, sachant que la Suède, par exemple, ne recommande plus le brossage à midi. Nous l'avons conservé car, dans une minorité de familles, c'est le seul moment où les dents seront lavées. »

Même son de cloche à La Chaux-de-Fonds. « Dans nos structures, le brossage après le petit-déjeuner et le repas de midi est incontournable, de la même manière que le lavage des mains », souligne Cristèle Segura, cheffe du Service de la jeunesse. « Tout comme nous souhaitons promouvoir l'équilibre alimentaire des repas sur la semaine, nous encourageons les enfants à prendre des habitudes saines en matière d'hygiène dentaire. Au parascolaire, nous fournissons même les brosses et le dentifrice. »

PAR FREDERIC MERAT